

**Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau**

Séance ordinaire du mardi 25 février 2014 à 19 h 30

**PROCÈS-VERBAL**

## Ordre du jour

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	Présence et quorum	Constat
15 min.	2-	Questions du public	Information
	3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
	4-	Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2013	Adoption
	5-	Suivis au procès-verbal	Informations
	6-	Correspondances : a) Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu (remerciements)	Information
	7-	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport du président b) Rapport de la directrice c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.	Informations
	8-	Travaux du conseil : a) Critères de sélection de la direction b) Soirée de reconnaissance des bénévoles c) Gustave & Cie d) Location du pavillon Desrochers pour camp d'été e) Frais dîneurs f) Photos scolaires g) Journées pédagogiques 2014-2015 du Service de garde h) Cours de natation	Adoption Adoption Approbation Approbation Information Approbation Approbation Approbation
	9-	Affaires nouvelles : a) Mode de communication concernant les poux b) Guide pour les campagnes et commandites c) Souper de fin d'année d) Rue Provencher	Informations
	10-	a) Mot de la déléguée au comité de parents b) Mot des enseignants c) Mot du service de garde	Informations
	11-	Levée de l'assemblée	Adoption

## Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Selma Bennani, Valéry Boucher, Brigitte Caron, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Évelyne Gosselin, Sylvie Hébert, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Karina Normand, Sophie Panneton, Guylaine Parent, Marilyn Vigneault.

**1. Présence et quorum**

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Karina Normand, présidente, ouvre la séance à 19 h 42 après avoir constaté qu'il y a quorum.

**2. Questions du public**

Aucun public.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Karina Normand fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Mélanie Asselin et appuyée par madame Brigitte Caron avec l'ajout des points :

8.g) Journées pédagogiques 2014-2015 du service de garde

8.h) Cours de natation

À l'unanimité.

**Résolution CÉ 13/14 – 021**

#### 4. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2013

L'adoption du procès-verbal du 26 novembre 2013 est proposée par madame Valéry Boucher et appuyée par madame Selma Bennani, avec la correction de quelques coquilles. À l'unanimité.

**Résolution CÉ 13/14 – 022**

#### 5. Suivis au procès-verbal

Point 5.5.5.8.a : absences des élèves (pour voyages ou activités sportives, etc.) : ce point sera traité en même temps que les normes et modalités. À suivre.

#### 6. Correspondances

- Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu : Lettre de remerciements.

#### 7. Les Rapports et la Reddition de comptes

##### a) Rapport du président

Madame Karina Normand résume la soirée de consultation de la CSP concernant les projets particuliers et les écoles à vocation particulière.

##### b) Rapport de la directrice

Madame Evelyne Gosselin souhaite la bienvenue à sa nouvelle collègue Sylvie Hébert qui s'occupera du préscolaire, de la 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. Celle-ci se présente aux membres.

##### c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP.

Révision budgétaire (réajustement du budget par rapport à l'effectif au 30 septembre) :

Questionnement sur les mauvaises créances; il y aura une relance au retour de la relâche. Il y a un manque de 18 000\$ pour l'école et un autre de 18 000\$ pour le SDG. Il est toujours possible de prendre une entente avec la direction.

#### 8. Travaux du conseil

##### a) Critères de sélection de la direction

Ce point est reporté à la fin de la réunion.

Madame Guylaine Parent propose, appuyée par madame Brigitte Caron de reconduire les critères de sélection de la direction avec deux modifications.

**Résolution CÉ 13/14 – 023**

##### b) Soirée de reconnaissance des bénévoles

La 5<sup>e</sup> édition de l'activité de reconnaissance des bénévoles se tiendra le 23 avril prochain à l'école secondaire De Mortagne. Il a été suggéré par le personnel de retenir le nom de la Coopérative Le Goût-Heure qui souligne ses 10 ans cette année.

Madame Selma Bennani propose, appuyée par madame Renée Fortin de nommer la Coopérative Le Goût-Heure comme organisme bénévole de l'année.

**Résolution CÉ 13/14 – 024**

##### c) Gustave & Cie



Les enseignant(e)s de 5<sup>e</sup> année demandent de poursuivre le projet d'estime de soi de Gustave & Cie qui prend une partie du budget du 3<sup>e</sup> cycle de l'école orientante (6 000\$). Le CEE est en accord.

Madame Selma Bennani propose, appuyée par madame Brigitte Caron, de reconduire l'activité Gustave & Cie pour les classes de 5<sup>e</sup> année pour 2014-2015.

**Résolution CÉ 13/14 – 025**

**d) Location du pavillon Desrochers pour camp d'été**

La Cie Animagerie Inc. demande, pour l'été 2014, de louer le pavillon Desrochers pour son camp de jour. Début des activités du 23 juin jusqu'au 15 août. Elle fournit son matériel et fait l'entretien. Cela rapporte à l'école 3200 \$ (normes de la CSP – pieds carrés). Une soirée d'information pour les parents aura lieu en mai prochain.

Madame Mélanie Asselin propose, appuyée par monsieur Alain Croteau, de louer le pavillon Desrochers à la Cie Animagerie pour leur camp d'été.

**Résolution CÉ 13/14 – 026**

**e) Frais dîneurs**

Nous avons reçu un écrit clair de la CSP pour les frais des dîneurs occasionnels. Le maximum que les parents auront à payer sera 245\$. Nous saurons dans un an ou deux si le service sera déficitaire.

**f) Photos scolaires**

Madame Valéry Boucher propose, appuyée par madame Annie Lajoie, de réserver la Cie Simon Ménard pour les photos scolaires 2014-2015 si celle-ci répond à nos exigences (GPI – photos de groupes pour tous les élèves, murale) et que les séances de photographies aient lieu à la fin du mois de septembre.

**Résolution CÉ 13/14 – 027**

**g) Journées pédagogiques 2014-2015 du Service de garde**

Annie Lajoie dépose la programmation des activités lors des journées pédagogiques 2014-2015.

Madame Anne Lebrun propose, appuyée par madame Brigitte Caron, d'adopter la programmation des journées pédagogiques 2014-2015 du Service de garde en remplaçant l'activité du 5 juin à la Colonie Ste-Jeanne D'Arc si les élèves de 3<sup>e</sup> année y vont déjà.

**Résolution CÉ 13/14 – 028**

**h) Cour de natation**

Madame Lajoie nous informe que la municipalité a relancé le service de garde afin d'offrir aux élèves inscrits au SDG des cours de natation.

Madame Renée Fortin propose, appuyée par madame Mélanie Asselin, si l'inscription est prise en charge par un membre de l'OPP et non par le SDG d'offrir le service, d'offrir le service aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année qui sont inscrits au service de garde seulement.

**Résolution CÉ 13/14 – 029**

**9. Affaires nouvelles**

**a) Mode de communication concernant les poux**

Mesdames Évelyne Gosselin et Renée Fortin expliquent le mode de communication aux parents concernant les poux.

**b) Guide pour les campagnes et commandites**

Le guide a été présenté en novembre dernier.

Les membres de l'O.P.P. avisent qu'ils ne désirent pas faire de campagne de financement via la vente de produits. L'O.P.P. mise plutôt sur des activités de financement comme par exemple : ciné-parc et course du type « Je cours pour ma cour », tenue sous forme de marathon lors de l'activité des cubes énergie, afin de favoriser la participation active des parents, des enfants et de l'équipe-école dans le but d'appuyer les projets de fête de fin d'année et de la cour d'école. Ce type d'activités correspond davantage aux valeurs des membres et de celles de l'école et permettront également de rencontrer les objectifs de financement.

Madame Brigitte Caron nous informe que l'activité Ciné-parc ne pourra pas fonctionner en raison des journées pédagogiques qui ne coïncident pas avec le propriétaire du Ciné-Parc.

Madame Évelyne Gosselin nous informe qu'il reste à finaliser le plan de la cour et à l'envoyer à la CSP pour que débutent les soumissions. Une réunion doit se tenir à la fin du mois de mars du comité cour d'école.

**c) Souper de fin d'année**

Mardi 10 juin. Madame Gosselin s'occupe de réserver le restaurant « Côtes ».

**d) Rue Provencher**

La CSP ne recommande pas le débarcadère proposé par les citoyens. Les citoyens qui avaient demandé un débarcadère à la Ville sont venus rencontrer la direction pour présenter leur plan. La Ville ne le retient pas car il est beaucoup plus dangereux. Les policiers ainsi que la CSP sont également venus étudier la problématique. Il a été demandé à la Ville de nous présenter leur plan ainsi que la signalisation.

**10. Mot**

**a. De la déléguée au comité de parents**

Brigitte Caron : réunion de décembre : Plan triennal et calendriers scolaires.

Anne Lebrun : réunion de janvier : Politique d'inscription et d'admission; Frais chargés aux parents; Formation adaptée d'appoint au secondaire.

**b. Des enseignants**



Plaisirs sur glace ce vendredi.  
Bon congé à tous.

**c. Du Service de garde**

Les relevés d'impôts sont partis.

**11. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 43.  
À l'unanimité.

Évelyne Gosselin  
Directrice

Karina Normand  
Présidente

Renée Fortin  
Secrétaire

BROUILLON